



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 15 avril 2022

Clôture du Fonds d'urgence en faveur des exploitations porcines en difficultés

Le Plan de sauvegarde de la filière porcine annoncé par le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation à la fin du mois de janvier pour faire face à la crise sévère traversée par la filière, confrontée notamment à un effet ciseau important du fait de la hausse du coût de l'aliment et de la stagnation du cours du porc à un niveau bas, comporte **trois volets**. Le premier d'entre eux est une aide d'urgence, destinée à venir en aide aux exploitations en fortes difficultés de trésorerie, qui a été déployée dès le mois de février.

Compte tenu du taux de consommation de l'enveloppe de 75 M€ allouée au plan national à ce premier volet, initialement ouvert jusqu'au 30 juin, ce dispositif est désormais **clôturé depuis le 14 avril 2022**.

Il n'est donc plus possible de déposer de dossiers au titre de ce premier volet.

Le deuxième volet du Plan de sauvegarde annoncé par le Gouvernement fin janvier qui correspond à une aide de structuration, adossée à un engagement de contractualisation au sein de la filière fera l'objet d'une communication très prochainement.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces mesures, vous pouvez prendre contact avec la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron au **05 65 73 50 00** ou via l'adresse suivante : **ddt-criseagricole@aveyron.gouv.fr**.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

